

La lèpre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **32 (1924)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-974214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

en groupe exclusif? Quand bien même, elle se composerait seulement de l'élite intellectuelle et morale de chaque pays, doit-elle se confiner dans un splendide isolement, rester en marge des temps actuels? Pour tous ceux qui aiment la Croix-Rouge, la réponse est évidente.

Des exemples, tels que la « Trêve de la Croix-Rouge », en Tchécoslovaquie et en Yougoslavie, ou la campagne annuelle de recrutement aux Etats-Unis, pendant lesquelles toute la vie publique est pour ainsi dire placée sous l'emblème de la Croix-Rouge, nous encourage à penser que l'idée de la Croix-Rouge tend à se développer dans un sens véritablement démocratique. Alors, tous les problèmes si difficiles, à la solution desquels travaille la Croix-Rouge, se résoudront d'eux-mêmes: l'enseignement de l'hygiène, les secours internationaux et, avant tout — idéal suprême de la Croix-Rouge — la compréhension et la paix entre tous les peuples, dont la réalisation exige non de vaines paroles, mais des actes simples et silencieux.

Grouper des millions d'hommes et de femmes autour du drapeau de la Croix-Rouge ne rendra pas seulement la solution de tous ces problèmes plus aisée, ce sera la *Solution*.

Les groupements restreints ont leur utilité dans les débuts d'une organisation, mais des milliers d'expériences nous ont appris que, pour que l'initiative acquière un caractère permanent, la nation tout entière doit y être intéressée.

(*Vers la santé*, n° 7, 1924.)

La lèpre.

La lèpre — maladie actuellement très rare et très peu connue en Europe —

est une affection infectieuse, et par conséquent, contagieuse.

Vers la fin du siècle dernier, son microbe a été découvert; c'est le bacille de Hansen, qui, vu sous le microscope, ressemble au bacille de la tuberculose dont il a la forme en bâtonnet.

Comment se fait la contagion? On ne le sait pas exactement. On affirme qu'elle a lieu par contact, soit directement d'homme lépreux à homme sain, soit par l'intermédiaire de vêtements, d'objets de pansements, d'ustensiles communs, peut-être aussi par les mouches.

Quand un individu a été contaminé — ce qui, pour les européens est rare, sauf dans les pays tropicaux où la lèpre est endémique — les signes de l'infection ne se manifestent pas tout de suite. La maladie apparaît souvent beaucoup plus tard, et parfois cette période de latence peut être de 10 ou de 20 ans. Pendant tout ce temps, l'infecté peut se sentir en parfaite santé; plus souvent il aura, de temps à autre, des crises de fièvre ou encore des douleurs dans les articulations ainsi que des démangeaisons cutanées.

Lorsque la lèpre se déclare, la peau du malade présente des taches foncées qui ont ceci de particulier qu'à leurs surfaces la peau devient insensible. Puis apparaissent les tumeurs dermiques. Celles-ci deviennent de plus en plus nombreuses de sorte que le malade prend un aspect monstrueux. Dans la suite ces tumeurs — appelées lépromes — ont une tendance à l'ulcération; elles se ramollissent, s'ouvrent, le pus s'en échappe, et ces ulcères répandent une odeur infecte. Toutes les parties du corps peuvent en être atteintes, mais c'est le cas principalement des extrémités et de la face. Les mains et les pieds sont complètement déformés, les ravages sont particulièrement horribles sur la figure où on peut les comparer à ceux du lupus.

L'altération des yeux est alors fréquente; le nez, rongé, se transforme en trou au milieu de la face, ... les individus deviennent hideux et répandent une odeur nauséabonde.

Les européens qui ont vécu en Asie, spécialement dans l'Inde et en Chine où la lèpre continue à sévir d'intense façon, connaissent ces lésions affreuses dues aux bacilles de Hansen. Il n'est pas rare que nos Occidentaux qui ont vécu longtemps dans les colonies — que ce soit en Indochine, en Polynésie ou aux Antilles — ne rentrent au pays porteurs de germes lépreux. Aussi les grandes villes dont la population est en contact fréquent avec l'Extrême-Orient, telles que Londres, Paris ou Marseille, contiennent-elles toujours un certain nombre d'individus atteints de la lèpre. On estime par exemple qu'à Paris vivent et circulent quelques centaines de lépreux.

Il est heureux que la contagiosité de cette terrible maladie ne soit pas très grande, car s'il en était autrement, on risquerait de revoir en Europe les épidémies mortelles de lèpre qui ravagèrent nos régions au temps du moyen-âge.

A cette époque reculée, la lèpre et la peste étaient les deux grands fléaux dont les noms seuls répandaient la terreur dans nos contrées. C'est pendant le temps des Croisades que ces maladies étendirent leur champ de dévastation, mais la lèpre était connue chez nous bien avant cette époque.

On attendit longtemps avant de la combattre, mais en présence de ses ravages effroyables, on s'émut enfin, et des mesures d'une énergie impitoyable furent prises pour protéger la population. Par l'internement dans des léproseries (il y en eut plus de deux mille rien qu'en France!), on réalisa l'isolement des malades. Ces malheureux n'avaient le droit de sortir de leurs léproseries qu'on plaçait toujours à l'écart, en dehors de la circulation et des grands

chemins, que dans un périmètre strictement limité. Voyaient-ils venir à eux d'autres humains, ils devaient les fuir et les faire fuir. Dans ce but, ils portaient un costume spécial et devaient faire résonner une cliquette qu'ils tenaient dans leurs mains.

Mais le résultat cherché fut enfin obtenu. Traités comme des parias, mis hors la loi, cantonnés dans leurs maisons spéciales que nul n'osait visiter, les lépreux moururent peu à peu, sans contaminer d'autres personnes, et la lèpre disparut d'Europe. Pendant des siècles on n'en a plus parlé.

Aujourd'hui les occasions de contagion sont redevenues plus fréquentes; on voyage avec une extrême facilité, les relations entre l'Orient et l'Occident sont constantes; la guerre elle aussi a provoqué des échanges d'hommes, un mélange de races. Toutes ces raisons ont contribué à ramener en Europe certaines maladies qui avaient presque disparu de notre horizon. On voit que la lèpre peut être rangée dans cette catégorie, aussi est-il utile d'en savoir quelque chose.

D^r M^l.

Der Nutzen durchgeführter obligatorischer Impfung.

Auch den Impfgegnern zur Kenntnis.

In einer sehr interessanten, zusammenfassenden Arbeit: „Impfung und Impfgegner“ hat Dr. Stiner, Adjunkt des eidgen. Gesundheitsamtes, über schweizerische Pockenepidemien früherer Zeit, sowie hauptsächlich über die seit drei Jahren herrschende gegenwärtige berichtet. Anhand von reichhaltigem offiziellem Material hat der Autor die Entstehung und die Ausbreitung der Epidemie verfolgen können und seine Beobachtungen in wertvolle statistische Angaben niedergelegt. Dr. Stiner beleuchtet dann auch die Einwände der Impfgegner und fährt mit ihnen scharf ins Gericht. Wir werden darüber